

Construire un Etat démocratique RDC : du concept d'Etat à la conception du pouvoir

Bulding a democratic state the DRC from concept to conception of power

Jean-Macaire MUNZELE Munzimi et Abel NSOLO¹

- 1 Tous les deux sont Chercheurs au CRESH, occupant respectivement le grade de Maître de Recherche et de Chargé de Recherche

Résumé. *L'article aborde les défis de la République démocratique du Congo, mettant en lumière l'exploitation des ressources par des acteurs étrangers. Il préconise une analyse historique pour comprendre les fondements de l'État et de la démocratie, soulignant l'écart entre les pratiques politiques occidentales et les valeurs africaines. Proposant un État démocratique enraciné dans la société congolaise, le texte explore les échecs des régimes successifs, notamment celui de Mobutu, marqué par la décadence économique et politique. En évoquant les rébellions et les conflits, il plaide pour une refonte de l'État basée sur la réalité africaine, la promotion des identités collectives et la nécessité d'une élite engagée. La conclusion souligne la nécessité d'un changement de mentalité, d'une remise en question des valeurs négatives, et d'une approche réfléchie pour construire un État démocratique répondant aux besoins de la société congolaise.*

Mots clés : République démocratique du Congo, Exploitation des ressources, État et démocratie, Gouvernance, Régimes politiques, Identités collectives, Changement de mentalité, Refonte juridique, Paix.

Abstract. *The article addresses the challenges facing the Democratic Republic of Congo, highlighting the exploitation of resources by foreign actors. It advocates for a historical analysis to understand the foundations of the state and democracy, emphasizing the gap between Western political practices and African values. Proposing a democratic state rooted in Congolese society, the text explores the failures of successive regimes, notably the period of Mobutu, marked by economic and political decay. Discussing rebellions and conflicts, it argues for a restructuring of the state based on African reality, the promotion of collective identities, and the necessity of an engaged elite. The conclusion underscores the need for a change in mentality, questioning negative values, and a thoughtful approach to build a democratic state that meets the needs of Congolese society.*

Keywords: Democratic Republic of Congo, Resource Exploitation, State and Democracy, Governance, Political Regimes, Collective Identities, Change of Mentality, Legal Restructuring, Peace.



Received: 5 april 2023

Accepted: 8 august 2023

available online: 30 november 2023

Introduction

La République démocratique du Congo constitue une mosaïque de communautés¹ vivant sur un vaste territoire aux ressources humaines et naturelles considérables. Cependant, ses richesses naturelles suscitent la convoitise d'États étrangers, de multinationales et de criminels, tous désireux de maintenir le pays dans une situation d'anarchie afin d'en tirer un profit maximal. L'exploitation systématique et éhontée des ressources congolaises par des puissances enrichies, combinée à l'instrumentalisation de ceux que Bourdieu (1998)² qualifie d'*intellectuels négatifs* sous les régimes successifs (de 1960 à 2019), crée un cocktail dont les citoyens de ce pays font l'amère expérience depuis six décennies. Comment le peuple congolais peut-il sortir de cette impasse apparente?

Pour répondre à cette question, nous postulons qu'un changement interne, par le biais d'une mobilisation et d'une conscientisation généralisées, pourrait permettre au peuple congolais de renverser les schémas politiques établis, de lutter contre la corruption et de promouvoir une gouvernance démocratique basée sur la transparence et la responsabilité.

1 L'analyse portant sur l'édification d'un Etat démocratique couvre un champ multidimensionnel (social, économique, culturel, politique...) mettant à contribution plusieurs domaines des sciences sociales. La complexité de la question, nous suggère de centrer nos efforts sur la dimension politique. Une manière de susciter le débat et de laisser les autres dimensions aux chercheurs intéressés par la dite problématique. La RDC compte 365 communautés nationales recensées à la création de l'Etat Indépendant du Congo (EIC).

2 Par l'usage du concept d'intellectuels négatifs, nous stigmatisons le comportement délictueux de toute personne détentrice d'un certain savoir académique devant servir d'exemple mais prêchant par la médiocrité ambiante. Le diplôme à lui tout seul ne vaut rien si l'individu n'est pas imprégné de certaines vertus : honnêteté, amour, justice, etc. Si l'instruction reçue à l'école permet une certaine ouverture au monde, elle ne contribue pas à façonner l'homme. Le fossé est grand entre d'une part, un savoir académique livresque et d'autre part, la réalité sociale dans laquelle ces «intellectuels» s'insèrent. L'homme de la rue à Kinshasa a-t-il eu tort de parler de «diasporie» pour mettre en lumière l'incompétence, la critique négative facile, l'arrogance d'une frange

Pour ainsi dire, le sujet de la construction d'un État démocratique en RDC s'inscrit dans les domaines des sciences politiques, de l'histoire politique et sociale, ainsi que des études africaines. Trois approches théoriques, à savoir la théorie de la dépendance, la théorie de la gouvernance et la théorie du changement social, sont proposées pour étayer l'argumentation de cet article.

En référence à la théorie de la dépendance (Amin : 1973), il est observé que les anciennes puissances tutélaires maintiennent des relations économiques inégales, exploitant les ressources des pays en développement. Les structures extraverties des anciennes colonies africaines et les Accords entre la France et les pays du Sahel illustrent cette réalité.

Concernant la théorie de la gouvernance (Denehault : 2013), l'analyse des pratiques politiques dans les nouveaux États décolonisés révèle une gestion marquée par la corruption, la concussion et la gabegie financière, destructrices du tissu économique hérité de la colonisation. Cette théorie offre des outils pour évaluer les régimes politiques successifs en RDC et formuler des recommandations en faveur d'une gouvernance plus efficace.

En complément, la théorie du changement social (Mendras et Forsé : 1983) est indispensable pour examiner les processus de transformation sociale, impliquant une révision en profondeur de la dynamique démographique, du système des valeurs, du système éducatif, etc., mettant en lumière les facteurs influençant les attitudes et les croyances ainsi que les interactions entre identités collectives et structures étatiques pourtant nécessaires à l'édification d'un État démocratique.

Cette approche théorique pluridisciplinaire vise à apporter une compréhension approfondie des enjeux liés à la construction d'un État démocratique en RDC.

L'approche méthodologique de cet article repose sur l'analyse diachronique des faits historiques. Il s'agit de remonter le temps en mettant en lumière les faits saillants en fonction de leur pertinence et de leurs répercussions dans la vie du pays. Quatre points structurent le présent corpus.

Premièrement, il convient de conceptualiser les notions d'État et de démocratie. Nous soutenons que leur signification découle du contenu que leur confèrent les citoyens. Ensuite, un examen préliminaire de la gouvernance des régimes politiques successifs met en relief les saccades d'un juridisme à l'occidental, dépourvu d'enracinement dans les valeurs négro-africaines de la gestion du pouvoir politique, telles que le sens du compromis, la consociativité et la tolérance.

Cela nous amène à plaider en faveur d'un État démocratique dont l'essence serait ancrée dans les valeurs de la société congolaise plurielle. Les fondements de ce nouvel État émergeraient d'une réflexion approfondie plutôt que d'un mimétisme juridique importé, visant à procurer le bien-être tant espéré.

1. Comprendre le concept d'État

L'idée de l'État émerge avec le processus d'institution du pouvoir. Lorsque, dans une société donnée, les dirigeants poursuivent un objectif dépassant leurs intérêts personnels, suscitant l'adhésion des gouvernés envers l'organisation sociale chargée de mettre en œuvre cet objectif, une dissociation survient entre le pouvoir en tant que tel et ceux qui en assument temporairement les prérogatives. L'État devient alors une entité abstraite et un centre permanent de pouvoir qui survit aux générations.

En tant que centre de pouvoir, l'État peut être compris comme un appareil de commandement. Il repose sur l'existence, en son sein, d'une collectivité humaine. Bien que des sous-groupes au sein de cette collectivité exercent également le pouvoir, la singularité du pouvoir étatique réside dans le monopole de la coercition au niveau supérieur. Il jouit de l'imperium, imposant sa volonté aux individus et groupements qui le composent et pouvant recourir à la contrainte matérielle pour assurer le respect de ses ordres. L'État devient ainsi un mécanisme régulateur essentiel à l'organisation et au fonctionnement des sociétés, bénéficiant d'une personnalité juridique à part entière, tout comme les individus.

1.1. De la démocratie

Dans son sens étymologique, la démocratie, dérivant du grec «démos» (peuple) et «kratos» (pouvoir), se définit comme un pouvoir émanant du suffrage populaire, exercé par et pour le peuple. Cette conception exclut toute autorité dépourvue d'une base populaire, érigeant la démocratie en un ensemble de valeurs auxquelles un peuple s'identifie. Ces valeurs englobent la culture, le mode de vie et l'essence même du peuple, répondant à ses aspirations légitimes. Elles comprennent des principes universellement reconnus tels que la participation, l'égalité, la liberté et le sens du bien commun.

Dans L'Afrique des villages (Ela : 1983), la démocratie trouve une expression vivante à travers la palabre africaine. Dans la tradition africaine, le chef est entouré de notables pour débattre des questions cruciales de la vie communautaire. Cette démocratie participative au sein d'un cadre communautaire bien que tolérante n'exclut pas l'usage de la coercition et des sanctions pour réprimer les complaisants et les affabulateurs. Cette conception du pouvoir puise ses racines dans la culture négro-africaine, où l'homme vit en symbiose avec son environnement, préservant ainsi les équilibres fondamentaux de l'organisation sociale.

1.2. De la gouvernance dans les régimes politiques successifs

Le concept de gouvernance, envahissant le champ des sciences sociales et du développement, est souvent qualifié de «mot attrape-tout». Selon Olivier de Sardan (2010), étudier la gouvernance revient à repérer les pratiques politiques et de gestion locales modulant les politiques et les interventions de l'État ou des opérations extérieures. Sanchez Carlos (2012) suggère que la gouvernance, au-delà de la réforme de l'État, englobe des valeurs éthiques, démocratiques et universelles, nécessitant un partenariat entre organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Dans cette optique, Munzele Munzimi (1998) envisage la gouvernance comme le fondement d'une gestion participative, démocratique et

transparente des affaires publiques. Toutefois, en RDC, la cécité politique et les ambitions personnelles de certaines élites persistent, ignorant le bien-être des citoyens et entraînant des conséquences néfastes pour le développement du pays. Depuis l'indépendance, le mimétisme juridique des textes constitutionnels étrangers a créé un climat de crise et de chaos, propice aux conflits armés.

L'État post-colonial, présenté comme un État de droit, est souvent considéré comme un instrument étranger imposé aux sociétés africaines, générant des antagonismes irréductibles et basculant vers un État de police, fondé sur le bon vouloir du prince. Les citoyens subissent alors l'arbitraire du pouvoir. La période de 1960 à 1965 est marquée par des rébellions et des sécessions, illustrant les tensions résultant de ce mimétisme juridique et du modèle occidental imposé.

Au Sud Kasai, Kalonji Albert s'autoproclame empereur et s'entoure de quelques intellectuels parmi lesquels Mabika Kalanda Auguste, Ngalula Pandanzila et Tshisekedi Etienne. Au Katanga, Tshombe Moïse organise une sécession soutenue par l'ancienne puissance coloniale.

Dans la Province orientale, Gizenga Antoine proclame la République du Congo avec pour capitale Stanley ville. Cette morosité ambiante paralyse les institutions de la jeune république qui atteint le bas de la courbe. La vague d'assassinats cumulée au désordre et à l'insécurité jettent hélas en pâture les espoirs nés de l'indépendance politique. Le climat de violence ainsi entretenu voit émerger Mobutu Joseph qui s'empare du pouvoir pour une durée considérable. La République du Zaïre (1965-1971-1997) va connaître durant ce règne dictatorial une décadence à tout point de vue.

Sur le plan économique, les mesures de zaïrianisation ne s'inscrivent pas dans une logique de création de richesses pour un plus grand nombre. Sur le plan politique, la centralisation excessive du pouvoir conduit non seulement au clientélisme mais génère surtout un état d'esprit mercantile, caractérisé par le goût du lucre et l'argent facile. L'homme zaïrois est ainsi détruit

mentalement, perdant ce qu'il avait de plus cher. L'exercice du pouvoir devient un moyen d'oppression, la violence devenant un mode de gestion des affaires publiques toléré par les faiseurs de rois, qui puissent dans leur vivier sans avoir à rendre compte. Le sort des citoyens est scellé au profit d'un cercle restreint de la nomenklatura locale et de la mafia internationale dont elle dépend.

Cette période se caractérise par «un simulacre des élections libres, du multipartisme, de la laïcité, des droits de l'homme d'une part, et, au lyrisme incantatoire de la tyrannie sur le culte du libéralisme, de l'économie de marché, des programmes d'ajustements structurels, d'autre part ; elle ne débouche sur aucun projet de société démocratique» (Tshiyembe Mwabila : 1994). Le «Léopard» abdique le 16 mai 1997, laissant derrière un pays appauvri et exsangue. La déliquescence des structures de l'État atteint un seuil jamais imaginé auparavant. C'est dans ce contexte qu'arrivent les «libérateurs» : un ensemble hétéroclite, incapable de capitaliser le soutien populaire. Des dissensions apparaissent rapidement, entraînant le pays dans une «guerre de prédation». Depuis lors, des milliers de rébellions naissent et prolifèrent dans l'Est de la République démocratique. Que dire de la dernière en date ? Le Mouvement du 23 mars, dit M23, qui s'enracine à partir du Nord Kivu, a la prétention de faire main basse sur l'ensemble du pays.

Cependant, pour éviter la répétition de cette histoire dramatique, nous proposons quelques éléments permettant de relever le défi d'un État démocratique.

2. Éléments d'appréciation

2.1. Conception du pouvoir politique fondée sur la réalité négro-africaine

La conception du pouvoir politique en Afrique, plus précisément en Afrique noire, a souvent été abordée à travers le prisme ethnocentrique de certains chercheurs, dont les analyses tendent à stigmatiser la région en associant le pouvoir à la violence et à la servilité. Ces perspectives réductrices ont conduit à des recommandations telles que l'adoption de nouvelles constitutions et la

formation de gouvernements d'union nationale pour promouvoir la bonne gouvernance dans les pays africains au sud du Sahara. Cependant, l'efficacité de ces propositions demeure sujette à débat, car elles ne semblent pas avoir produit les résultats escomptés.

Il est crucial de prendre en compte la diversité des réalités politiques et culturelles au sein de l'Afrique noire. En se focalisant exclusivement sur des modèles importés ou des solutions préconçues, ces chercheurs risquent de négliger les spécificités propres à chaque société africaine et de sous-estimer les systèmes de gouvernance autochtones qui ont évolué au fil des siècles.

La remise en question de la validité des approches occidentales standardisées souligne la nécessité de comprendre et d'apprécier les mécanismes traditionnels de prise de décision en Afrique noire. Les structures sociales, les systèmes de parenté, et les valeurs culturelles jouent un rôle essentiel dans la légitimité et l'exercice du pouvoir. En outre, il convient de reconnaître que la notion de pouvoir en Afrique ne se limite pas à une simple manifestation autoritaire, mais intègre souvent des éléments de consensus, de consultation et de respect des normes communautaires.

Plutôt que de promouvoir des réformes institutionnelles superficielles, une approche plus constructive pourrait consister à renforcer les mécanismes de gouvernance endogènes, en s'appuyant sur les traditions et les valeurs propres à chaque société. La promotion de la participation citoyenne, le renforcement des institutions locales et la reconnaissance des systèmes de justice communautaire pourraient constituer des leviers efficaces pour améliorer la gouvernance et renforcer la légitimité des autorités.

La conception du pouvoir politique en Afrique noire ne saurait être réduite à des généralisations simplistes. Les approches ethnocentriques doivent céder la place à une compréhension nuancée des réalités locales, favorisant ainsi des solutions adaptées qui respectent la diversité culturelle et renforcent les fondements même de la gouvernance en Afrique.

2.2. Principe de la majorité contre la minorité

Le principe de la majorité prévalant sur la minorité, pilier fondamental de la démocratie occidentale, se heurte à une réalité contrastée en Afrique noire. Au sein des sociétés précoloniales, la sagesse populaire mettait en avant le fait que l'opinion majoritaire ne correspondait pas toujours à la juste décision. Il est donc impératif d'examiner de plus près cette divergence culturelle afin de concevoir des systèmes de gouvernance qui reflètent la spécificité des contextes africains.

Dans ces sociétés précoloniales, la reconnaissance de la diversité des opinions était ancrée dans la sagesse populaire. L'idée que la justesse d'une décision ne dépendait pas exclusivement du nombre de personnes qui la soutenaient était profondément enracinée. Ainsi, la simple application du principe de la majorité pouvait souvent être perçue comme insuffisante, voire injuste.

Pour pallier ces défis, il devient impératif d'envisager une institutionnalisation de l'opposition au sein des structures de gouvernance. Cela permettrait de prévenir les pratiques de chantage et de mendicité, des phénomènes parfois observés dans des pays tels que la République démocratique du Congo. En favorisant un système où les voix dissidentes sont reconnues et respectées, on pourrait promouvoir une démocratie qui transcende la simple règle de la majorité, intégrant ainsi les nuances et les particularités culturelles propres à la réalité négro-africaine.

Adapter le concept de la majorité contre la minorité aux spécificités culturelles africaines nécessite une approche réfléchie et contextuelle. L'institutionnalisation de l'opposition peut être un moyen de préserver la diversité d'opinions tout en évitant les écueils souvent associés à une application rigide du principe de la majorité, contribuant ainsi à une gouvernance plus équilibrée et représentative en Afrique noire.

2.3. Une administration, une armée et une police nouvelles

Il est utopique d'imaginer la construction d'un État moderne et prospère sans une administration agissant comme courroie de transmission

entre gouvernants et gouvernés. Cette administration devrait offrir un service public de qualité, remplaçant celle en place actuellement. À long terme, l'objectif est de créer une administration de développement. L'histoire récente du Congo démontre la nécessité d'une armée disciplinée, moderne, persuasive, au service des citoyens et capable de défendre le territoire national. La police rénovée devrait assurer le maintien de l'ordre et garantir la sécurité des biens et des personnes, avec un recrutement rigoureux répondant aux critères bien définis, relevant de l'autorité provinciale en fonction des besoins réels.

2.4. Promotion des identités collectives

La notion d'identité collective est complexe, désignant tantôt les communautés (ethnies) jusqu'à l'État national, tantôt les structures sociales lorsque l'accent est mis sur les moyens de production. L'identité collective peut être comprise comme «le fait qu'un nombre d'individus se sentent liés les uns aux autres et aient la sensation de faire corps, passagèrement ou non, globalement ou non, sous le signe de tel ou tel concept, telle idée, action, etc.» (Berque : 1978). Les identités collectives permettent de décrypter les interactions entre acteurs appartenant à une même communauté de destin. Celle-ci peut être un parti politique, une association de la société civile, ou tout autre regroupement. Les liens symboliques qu'entretiennent les acteurs avec la communauté dynamisent les rapports sociaux.

La mobilisation des masses autour d'une identité collective, c'est-à-dire d'une cause défendue, jugée juste par les adhérents, suppose un long travail politique d'éducation permanente (Munzele Munzimi : 2006). Le consensus obtenu repose en fait sur un long travail explicatif. L'opposition acquiert la sympathie de la population en identifiant les causes du mal, en désignant ces responsables. Elle montre ses capacités à transformer ce capital symbolique en un engagement précis. Une fois mobilisées, les masses ont besoin d'une élite des élites qui traduise ses aspirations en actes. Le vide créé par les disparitions de Lumumba Patrice-Emery, Mpolo Maurice, Okito Joseph, Mulele Pierre et

bien d'autres n'est pas encore comblé. Une prise de conscience s'impose pour que demain, le sort du pays ne tombe pas entre les mains de quelques opportunistes instrumentalisés. Cela dit, les citoyens congolais éprouvent un réel besoin de valoriser son identité collective à l'instar d'autres peuples.

Les militants de l'ANC en Afrique du Sud n'ont pas uniquement combattu l'apartheid à cause de l'exploitation systématique dont ils étaient victimes, mais ils voulaient surtout se rétablir comme identité collective. En Amérique latine, les Indiens du Brésil sont systématiquement chassés de la forêt amazonienne, non sans opposer la moindre résistance. En privilégiant les intérêts économiques des multinationales, l'État brésilien occulte la dimension humaine que recouvrent ces expulsions. La résistance indienne relève d'une communauté d'intérêt, d'un destin commun partagé qui fait cruellement défaut au peuple congolais.

Faut-il le souligner, la promotion des identités collectives passe d'abord par les ethnies canalisées par des leaders qui ont pignon sur rue. Ce qui nous fait dire que l'ethnie est la première identité politique qui soit, en dépit du bâillonnement dont elle a fait l'objet de la part de ceux qui étaient censés la défendre. Malgré tout, l'ethnie a survécu à toutes les campagnes orchestrées contre elle. Aujourd'hui, son retour comme «refoulé» s'organise sur fond de déchirement après une amère expérience de six décennies. Encore faut-il bien distinguer l'ethnicité qui est une valeur indéniable de l'ethnisme (coterie ou tribalisme) qui est une forme de centration exagérée sur son ethnie en excluant les autres.

Conclusion

Le défi d'un nouvel État démocratique ne peut être concrétisé sans un travail de réflexion en profondeur. Ce défi procède d'une triple exigence :

- La contrainte sociale, en tant que forme de responsabilisation et rappel à l'ordre ;
- Les espaces de liberté, offrant à l'individu la possibilité de s'épanouir ;
- Les modèles socio-culturels valorisés ser-

vant de matrice de référence.

Cette triple exigence pourrait être réalisée, entre autres, dans le cadre d'une refonte juridique d'un État démocratique. Cependant, cela dépendra largement de l'adhésion du peuple à cette nouvelle conception du pouvoir politique, caractérisée par la tolérance et l'alternance, visant à se débarrasser des vieux démons. Non seulement un changement de mentalité s'impose comme moyen de désapprouver les anti-valeurs (telles que la corruption et le clientélisme) ; mais aussi un effort d'engagement citoyen et de responsabilisation communautaire est exigé, évidemment dans les limites prescrites par la Constitution et les lois du pays. Ceci nécessite une remise en question des croyances et attitudes, ainsi qu'une recherche d'équilibre pour repenser l'avenir, avec une systématisation des valeurs communautaires promouvant l'humanisme.

Les élites formées en fonction des besoins de la société pourront défendre explicitement les nouvelles valeurs liées à cette nouvelle culture du pouvoir politique, caractérisant les sociétés négro-africaines. Dans cette perspective, les aspirations à la paix ont conduit ces sociétés à développer des techniques de normalisation, ayant pour objectif premier la sauvegarde de la paix comme moyen de réfréner la violence et les conflits armés qui en résultent.

Ainsi, la promotion des identités collectives, à partir des expériences communautaires, nécessite une approche méthodique pour inventorier les outils démocratiques dont elles disposent et les soumettre au crible de la critique historique. Ce processus constitue une réponse sociale adaptée, permettant de dégager le substrat indispensable servant de socle culturel au projet de société démocratique plurale à élaborer.

Références bibliographiques

- Amin S.(1973). Le développement inégal, Paris, Minuit.
- Berque J (1978). «Identités collectives et sujet de l'histoire», dans *Identité collective et relations interculturelles*, Paris, PUF, p. 11-18.
- Bourdieu P (1998). Contre-feux, Paris, Libre-raisons d'agir.
- Denehault A (2013). Gouvernance : le management totalitaire, Montréal, Lux Editeur.
- ELA J M (1983). L'Afrique des villages, Paris, Karthala.
- Mendras H et Forse M.(1983). Le changement social, Paris, Armand Colin.
- Mukendi T B (2021). Décentralisation et accélération du développement socio-économique en Afrique. Analyse des enjeux prioritaires., Louvain-la-Neuve, Academia.
- Munzele Munzimi J M (2006). « Esquisse d'une transition chahutée en République démocratique du Congo », dans *Conflits, Confiance et Démocratie*, sous la direction de Krasteva A et Todorov A, Sofia, Nouvelle Université Bulgare, p.146-152.
- Munzele Munzimi J. M (1998). «La Démocratie, est-ce le règne désordonné des masses ignorantes et manipulées», dans *L'Africain*, n°185, p. 13-18.
- Olivier de Sardan J P .(2010). Développement, modes de gouvernance et normes pratiques (une approche socio-anthropologique), dans *Revue Canadienne d'études de développement*, Vol. 31, Issue 1-2, p. 5-20.
- Sanchez C et al (2012). Pouvons-nous encore atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement ? Des coûts aux politiques, Centre de Développement de l'OCDE.
- Tshiyembe Mwayila (1994). «Un Etat de droit démocratique est-il possible au Zaïre ?», dans *Evolution politique au Zaïre et environnement international*, Actes du colloque organisé par l'asbl Institut pour la Démocratie au Zaïre à l'Université de Liège, p. 19-34.

